

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 23 août 2016, tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a :

Reconnu mesdames Nancy Côté, Anne-Marie Brodeur et Isabelle Brisebois de l'Académie de coiffure du Centre régional intégré de formation (CRIF) de Granby pour leur engagement et leur professionnalisme;

Félicité la persévérance et la détermination de madame Myléna St-Amour, diplômée de l'Académie de coiffure du CRIF, qui a remporté le prix du public, dans la catégorie « relève » au concours « La Créative » de juin 2016;

Nommé les représentants de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC) aux différents comités externes;

Adopté la rémunération des commissaires pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 telle que présentée et a mandaté le service des ressources humaines de procéder aux ajustements;

Nommé les représentants de la CSVDC aux différents comités prévus par la Loi sur l'instruction publique;

Autorisé l'adjudication de contrats de services professionnels dans le dossier de la construction d'un gymnase double. Voici les entreprises retenues : pour l'architecture, Caroline Denommée Architecte Inc., pour l'ingénierie mécanique/électrique, Bouthillette et Parizeau et pour l'ingénierie structure/civil, Cima+;

Adopté la modification pour trois mois supplémentaires pour le service d'internet dédié dans plusieurs établissements de la commission scolaire par la firme Vidéotron;

Mandaté le directeur général par intérim de transmettre les documents exigés pour la mesure 50514 au ministère concernant l'école Saint-Joseph (Notre-Dame-de-Stanbridge);

Mandaté le directeur général par intérim de transmettre les documents exigés pour la mesure 50514 au ministère concernant l'école du Premier-Envol (Bedford).